

# CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2025–2026

## Recommandations de l'AQT

### INTRODUCTION

Les entreprises technologiques québécoises font face à des défis majeurs. Une enquête SOM de 2024 révèle que 52 % des entreprises estiment que les hausses salariales affecteront leur rentabilité. La compétitivité de l'écosystème technologique repose sur l'efficacité des mesures fiscales et des programmes de soutien. En effet, 47 % des répondants considèrent le contexte économique mondial incertain et 43 % la hausse des frais d'exploitation comme des facteurs risquant de nuire à leur compétitivité.

Les outils fiscaux, jugés « très importants » pour la compétitivité de leur entreprise par 69 % des répondants, jouent un rôle clé. Parmi ceux-ci, les crédits pour le développement des affaires électroniques (CDAE) et la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) sont essentiels pour aider les PME à transformer les avancées technologiques en succès commerciaux et à renforcer leur compétitivité sur un marché globalisé.

Cependant, les programmes et crédits ayant un impact pour les PME se heurtent à plusieurs obstacles :

1. Des critères d'admissibilité restrictifs, une complexité administrative et un déséquilibre marqué entre le soutien à l'innovation et celui à la commercialisation. Ces obstacles freinent le plein potentiel des entreprises et limitent leur capacité à maximiser l'impact de ces programmes.
2. Les PME technologiques expriment des inquiétudes face au contexte budgétaire actuel, marqué par l'intention, annoncée par le ministre des Finances lors du dépôt du précédent budget, de réviser les dépenses gouvernementales et fiscales. Ces révisions pourraient limiter leur accès aux crédits, compromettant le dynamisme d'un secteur clé de l'économie québécoise.

Par ailleurs, certains programmes inadaptés aux PME restent peu connus et sous-utilisés. Par exemple, le Crédit d'impôt pour les chercheurs étrangers et le Congé fiscal pour les experts étrangers profitent surtout aux grandes entreprises, les PME privilégiant l'expertise locale. Seuls 4 % et 7 % des entreprises considèrent ces programmes importants pour leur croissance, et 72 % ne les connaissent pas.

Pour répondre à ces enjeux, l'AQT, a invité ses membres à participer à la consultation. S'appuyant sur la participation active de 73 PDG de PME technologiques québécoises membres. Elle formule des recommandations pour renforcer l'écosystème technologique du Québec. En mettant l'accent sur le maintien et l'amélioration des crédits CDAE et RS&DE, l'élargissement de leur accessibilité et la modernisation de programmes comme le programme d'aide à l'exportation, ces propositions visent à soutenir l'innovation, favoriser la commercialisation et assurer une croissance durable et compétitive pour le secteur technologique.

# MAINTENIR ET AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES CRÉDITS

Les crédits RS&DE et CDAE sont cruciaux pour soutenir l'innovation, la commercialisation et la compétitivité des PME technologiques québécoises. Leur maintien est essentiel pour préserver l'écosystème technologique.



## UN SOUTIEN CRUCIAL POUR LES PME TECHNOLOGIQUES

- **CDAE** : 70 % des entreprises considèrent le CDAE comme **essentiel** pour l'innovation et la commercialisation.
- **RS&DE** : Plus de 80 % jugent le RS&DE **capital** pour ces mêmes objectifs.

Ces deux crédits totalisent en moyenne **14 %** du chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires, un appui financier qui, pour plusieurs entreprises, se traduit par une capacité accrue d'innover et de commercialiser.



## DES ENJEUX D'ACCÈS AUX PROGRAMMES CRUCIAUX

Malgré leur importance, les crédits CDAE et RS&DE comportent des défis d'accès pour les PME :

- **CDAE** : **43 %** des entreprises de moins de 20 employés signalent des difficultés, contre **25 %** pour les plus grandes.
  - **Critères restrictifs** : seuil de 6 employés **admissibles**, lourdeur administrative et des délais de traitement des demandes et de remboursement pouvant exiger **plusieurs mois d'attente**.
- **RS&DE** : Seuil minimal de **50 000 \$** en R&D et démarches complexes.

**Ces exigences excluent plusieurs PME innovantes, réduisant l'impact de programmes pourtant essentiels à l'innovation.**



## L'AFFAIBLISSEMENT DES CRÉDITS : UNE MENACE POUR L'INNOVATION AU QUÉBEC

Une réduction ou un affaiblissement des crédits CDAE et RS&DE entraînerait des impacts considérables :

- **CDAE** : Impacterait 77 % des entreprises en matière d'emplois, 75 % en l'innovation, et menacerait la survie de 20 % des entreprises.
- **RS&DE** : Réduction des investissements en R&D, fragilisation de la compétitivité du secteur



## RECOMMANDATION 01

Maintenir les crédits CDAE et RS&DE afin de soutenir la croissance, la compétitivité et la capacité d'innover des entreprises technologiques, et ainsi assurer la prévisibilité.



## RECOMMANDATION 02

Assouplir les critères d'admissibilité aux incitatifs fiscaux pour élargir leur accès aux entreprises.

### Réduction des seuils :

- Revoir les critères du seuil minimal de six employés admissibles pour le CDAE, afin d'inclure les petites entreprises et les microentreprises.
- Maintenir le seuil minimal d'admissibilité de 50 000 \$ pour accéder aux crédits en RS&DE, mais rétablir la remboursabilité de cette « franchise », afin de ne pas pénaliser les entreprises de plus petite taille.

### Simplification administrative :

- Effectuer des **remboursements anticipés** afin de régler la problématique des délais de remboursement. Implanter un système de préqualification basé sur des critères clairement identifiés, permettant aux entreprises d'obtenir des remboursements anticipés dès que ces critères sont validés et satisfaits.

## RENFORCER LES LEVIERS DE SOUTIEN À LA COMMERCIALISATION



### UN PSCE QUI MANQUE DE FLEXIBILITÉ

Le Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE), jugé important ou très important par 66 % des répondants, est limité par des contraintes majeures. Les fonds s'épuisent très rapidement, parfois en quelques jours, rendant l'accès difficile pour les PME.

**Solution :** Accroître la capacité financière des entreprises en modernisant les programmes dédiés à la commercialisation internationale, potentiellement avec un fonds de prêts pour l'exportation offrant un congé de paiement de 24 mois, ciblant en priorité les bénéficiaires des crédits RS&DE ou CDAE.



### DICI : UN SOUTIEN TROP LIMITÉ POUR LES PME

La Déduction incitative pour la commercialisation des innovations au Québec (DICI), jugée importante par seulement 40 % des entreprises, présente un déséquilibre par rapport aux crédits d'innovation comme le RS&DE et le CDAE. Les commentaires soulignent un manque de soutien adapté pour la commercialisation, notamment en comparaison aux incitatifs pour l'innovation.

**Solution :** Élargir les critères d'admissibilité de la DICI pour inclure des éléments au-delà de la propriété intellectuelle (PI) permettrait aux PME d'augmenter leurs investissements en commercialisation, assurant ainsi une meilleure transition de l'innovation vers le marché.



### RÉPONDRE AUX NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Près de 47 % des entreprises techno considèrent le C3i important pour soutenir l'innovation chez leurs clients. Les commentaires révèlent toutefois que le programme nécessite des améliorations pour refléter les modèles économiques émergents comme le SaaS et l'IA.

**Solution :** Élargir l'admissibilité du C3i pour refléter les modèles économiques émergents, tels que le SaaS et les prestations de services, en allant au-delà des seules dépenses en capital actuellement admissibles. Cela permettrait aux PME de renforcer leur productivité et d'accélérer l'adoption des nouvelles technologies dans un marché en constante évolution.



### RECOMMANDATION 03

Renforcer le financement du Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE).



### RECOMMANDATION 04

Créer un fonds dédié à la commercialisation des innovations, avec des conditions favorisant le maintien des sièges sociaux au Québec et intégrant des redevances de succès. Ceci afin d'éviter des financements impliquant de prises d'équité anticipées.



### RECOMMANDATION 05

Moderniser le Crédit d'impôt pour investissement et innovation (C3i) afin d'inclure les dépenses numériques récurrentes

## À propos de l'AQT

Organisme à but non lucratif autofinancé, l'AQT représente l'ensemble de l'industrie auprès d'instances et figure parmi le « Top 10 » des associations technos en Amérique du Nord



Plus de  
**1800**  
Dirigeant(e)s



**+ de 500**  
Entreprises  
membres

## Axes d'intervention

- **Accroître la représentativité de l'industrie techno et l'influence de l'AQT** par la force de son réseau et agir à titre de porte-parole auprès des différentes instances.
- **Assurer le rayonnement et inspirer les dirigeantes et dirigeants d'entreprises technos** en restant à l'affût des opportunités et enjeux impactant la croissance de leur entreprise.
- **Encourager le réseautage et les partenariats d'affaires** en provoquant la mise en relation entre les individus et les entreprises.

## Levier de croissance reconnu par l'ensemble du milieu



Fondée en **1990**



Une équipe de permanents  
dédiés à l'écoute des besoins  
des membres



Depuis + de 20 ans, **VISION  
PDG**, sommet de trois jours,  
exclusif aux PDG de sociétés  
technos

## Portrait de l'industrie



**16,1** milliards  
De PIB (2016)



**32 milliards**  
de revenus



**154 000**  
emplois



**96 %** sont  
des PME

## Les PME technos, moteur de l'économie numérique

- **Des solutions souvent très spécialisées** qui améliorent la compétitivité des organisations (outils de gestion, intelligence artificielle, Internet des objets, données massives, nt).
- **Des entreprises qui exportent** : 78 % des PME technos ont des ventes à l'extérieur du Québec et ces exportations représentent 34 % de leurs revenus.
- **Les principaux secteurs qui utilisent nos technologies** : manufacturier, services financiers, services publics, administration publique et santé.